



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Cattenom-Appel-aux-pompiers-et-evenement-significatif-pour-la-surete-10-incidents-en-un-mois-et-demi>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Cattenom : Appel aux pompiers et évènement significatif pour la sûreté : 10 incidents en un mois et demi**

16 mars 2018

France : Cattenom : Appel aux pompiers et évènement significatif pour la sûreté : 10 incidents en un mois et demi

La triste série noire qui sévit sur le site nucléaire de Cattenom se poursuit : pas moins de 10 incidents sur le site nucléaire depuis fin janvier. Les derniers en date : venue des pompiers pour une odeur de brûlé et découverte d'une erreur de câblage dans le système de ventilation entre les 2 enceintes de béton qui servent au confinement de la radioactivité en cas d'accident nucléaire.

Depuis la fin du mois de janvier 2018, [les problèmes s'enchainent sur le site nucléaire](#) et en se ressemblent pas toujours. Mais ils conduisent bien souvent à appeler les pompiers (départ de feu, surchauffe de matériels électriques, alerte à l'ammoniaque...). Ce fut encore le cas ce vendredi 16 mars 2018, en raison d'une odeur de fumée dans un des bâtiment du réacteur 2. La semaine précédente, les pompiers avaient été [appelés 2 fois à quelques heures d'intervalle](#) (odeur de brûlé dans un local électrique et incendie sur un chantier en salle des machines), **portant à 8 le nombre d'incidents survenus en seulement quelques semaines**. Dans une autre gamme, jeudi 15 mars, la direction de la centrale a déclaré un évènement significatif pour la sûreté : des contrôles sur le réacteur 1 ont révélé une erreur dans le câblage du système de ventilation qui permet l'extraction de l'air contenu entre les 2 enceintes du bâtiment réacteur. L'enceinte de béton est une des barrières de confinement, censée contenir la radioactivité à l'intérieur du bâtiment en cas d'accident nucléaire. La ventilation de l'espace entre les enceintes est elle aussi un des moyens d'éviter la contamination de l'environnement par les radionucléides, en aspirant et en isolant cet air de l'extérieur. L'erreur, si elle n'a pas porté à conséquence, est donc tout ce qu'il y a de sérieux. Et conduit encore une fois à se poser des questions sur la manière dont sont gérées les activités sur le site nucléaire.

Ce que dit EDF :

- **Unité de production numéro 2 : venue des secours externes** - le 16/03/2018

Le vendredi 16 mars 2018 vers 13h00, les équipes d'EDF sont intervenues en raison d'une **odeur de fumée constatée dans un bâtiment de l'unité de production n°2**, hors zone nucléaire. Conformément aux procédures, les secours extérieurs ont été immédiatement prévenus. Une fois sur place, **les pompiers et les équipes EDF ont mené des recherches sur l'origine de cette odeur**.

En fait, il s'avère qu'un **chantier de soudage situé à l'extérieur du bâtiment** était en cours et dégageait une odeur de fumée qui se faisait sentir dans le bâtiment. Cet événement n'a eu aucun impact sur la sûreté des installations et la sécurité du personnel.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-cattenom/actualites/unite-de-production-numero-2-venue-des-secours-externes>

- **Déclaration d'un événement significatif de niveau 1** - le 15/03/2018

L'unité de production n°1 de la centrale de Cattenom est en arrêt programmé pour renouvellement partiel du combustible et travaux de maintenance depuis le 17 février 2018.

Le 13 mars 2018, lors de contrôles périodiques sur une **vanne du système de ventilation située dans l'espace entre-enceinte [1]** de l'unité de production n°1, une **erreur de câblage** a été constatée. Dès détection de cette anomalie, les équipes de la centrale ont entamé les **travaux de remise en conformité** du dispositif. Un contrôle de l'ensemble des vannes de ventilation de l'espace entre-enceinte de chacune des unités de production du site a été réalisé et aucune anomalie similaire n'a été détectée.

La vanne en question est située sur un circuit d'aspiration de l'air dans l'espace entre-enceinte. Ce circuit est équipé de deux vannes d'isolement, chaque vanne étant équipée de 2 systèmes de fermetures redondants. En cas de nécessité, le système de ventilation doit être isolé. Dans ce cas précis, un des deux systèmes redondants sur la vanne concernée était inopérant. L'événement n'a eu aucun impact sur la sûreté car la fonction aurait été assurée, d'une part par le système de fermeture redondant de la vanne en question et d'autre part par la deuxième vanne d'isolement située sur le même circuit.

Cet événement, qui est **contraire à nos règles spécifiques d'exploitation**, a été déclaré le 15 mars 2018 par la centrale de Cattenom à l'Autorité de sûreté nucléaire au **niveau 1** de l'échelle INES qui en compte 7.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-cattenom/actualites/declaration-d-un-evenement-significatif-de-niveau-1>

Ce que dit l'ASN :

Le 23/03/2018

Indisponibilité d'un ordre de fermeture d'une vanne d'isolement enceinte

Le 15 mars 2018, l'exploitant de la centrale nucléaire de Cattenom a déclaré à l'Autorité de sûreté

nucléaire un événement significatif relatif à la sûreté concernant l'indisponibilité d'un ordre de fermeture d'une vanne d'isolement de l'enceinte.

L'enceinte de confinement est un bâtiment en béton à l'intérieur duquel se trouvent notamment la cuve du réacteur et les générateurs de vapeur. Elle **constitue la troisième des trois barrières existant entre les produits radioactifs contenus dans le cœur du réacteur et l'environnement** (la première barrière est la gaine du combustible, la deuxième est le circuit primaire). De nombreuses canalisations nécessaires au fonctionnement de l'installation traversent cette enceinte. **Afin de garantir l'étanchéité de la troisième barrière en cas de situation accidentelle, deux vannes d'isolement montées en série et assurant une redondance permettent d'obturer chacune de ces canalisations.**

Le 13 mars 2018, lors d'une opération de contrôle au cours de l'arrêt pour rechargement en combustible du réacteur 1, l'exploitant a constaté la présence d'un **défaut de câblage au niveau d'un système commandant la fermeture de l'une des deux vannes d'isolement d'une canalisation traversant l'enceinte.**

La conséquence de ce défaut de câblage est que, dans certaines configurations, la vanne ne se serait pas fermée automatiquement. Cependant, l'isolement de l'enceinte serait resté possible grâce à la deuxième vanne d'isolement montée en série, ainsi que par une fermeture sur ordre manuel.

Dès la détection de cet écart, l'exploitant a remis la commande de la vanne en conformité et a contrôlé l'absence de défaut sur les autres réacteurs.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur le personnel ni sur l'environnement. Néanmoins, **en cas d'accident grave, la redondance des mesures permettant d'assurer la maîtrise du confinement des produits radioactifs aurait été dégradée.**

En raison du **non-respect des règles générales d'exploitation**, cet événement a été classé au **niveau 1** de l'échelle internationale des événements nucléaires INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-contrôle/Avis-d-incident-des-installations-nucléaires/Indisponibilité-d-un-ordre-de-fermeture-d-une-vanne-d-isolement-enceinte>

Notes

[1] espace entre-enceinte : il s'agit de la 3ème barrière de sûreté. Le bâtiment réacteur dispose de deux parois de béton afin d'assurer son rôle de confinement. L'espace entre-enceinte est situé entre ces deux parois.